

Cheval de bois lors d'un décollage au treuil, en instruction

⁽¹⁾Heure locale.

Aéronef	Planeur Grob G103 « Twin Astir » immatriculé F-CFKT
Date et heure	Dimanche 6 mai 2012 à 16 h 45 ⁽¹⁾
Exploitant	Club
Lieu	Aérodrome de Lyon Corbas (69)
Conséquences	Planeur détruit

CIRCONSTANCES

L'instructeur et l'élève décollent au treuil de la piste 36 non revêtue de l'aérodrome de Lyon Corbas pour un vol d'instruction en double commande.

L'instructeur est aux commandes pour le décollage. Il indique qu'à une hauteur d'environ un mètre, le planeur part brutalement en lacet à gauche sans qu'il ne parvienne à contrer l'embarquée. Après une rotation de 90° le largage de sécurité fonctionne et le câble se libère automatiquement du crochet. Le planeur poursuit sa rotation par la gauche jusqu'au cap 160°. Le nez du planeur heurte violemment le sol puis la poutre de queue se rompt lorsque le planeur retombe sur l'arrière.

Le vent sur le site de l'accident était du 330° pour 3 kt.

L'instructeur, âgé de 56 ans, totalisait 4 300 heures de vol en planeur dont 550 heures sur type, 6 heures dans les 3 mois précédents et 2 heures dans les 24 heures précédentes, toutes sur type. Au jour de l'accident, il avait réalisé 137 décollages au treuil. L'élève, âgé de 47 ans, totalisait 2 heures de vol. Il s'agissait de son troisième vol.

L'examen de l'épave n'a pas mis en évidence de dysfonctionnement susceptible d'avoir contribué à l'accident. Des traces d'herbe sont visibles sur les extradors des ailes sur plusieurs dizaines de centimètres en arrière du bord d'attaque. Les ailes du planeur ayant été déposées avant l'examen de l'épave, le verrouillage des aérofreins n'a pas pu être vérifié.

La piste non revêtue n'avait pas été fauchée et l'herbe avait une hauteur d'une cinquantaine de centimètres. Le club avait demandé à plusieurs reprises à l'organisme chargé de l'entretien de la piste de procéder à son fauchage. La piste a été tondue après l'accident.

CONCLUSION

L'accident est probablement dû à la décision de décoller sur une piste qui n'avait pas été fauchée.

Au moment où le planeur a quitté le sol, l'aile gauche a été brusquement freinée par de l'herbe haute et l'instructeur n'a pas été en mesure de contrer à temps l'embarquée du planeur.